



Commune de Pierlas
République française
DEPARTEMENT

Séance de l'an deux-mille vingt-six et le premier octobre

Date de la convocation : 24/09/2026

L'an deux-mille vingt-six et le premier octobre, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Gilbert MARTINELLI

Membres en exercice : 7

Présents : 7

Votants : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstentions : 0

PRESENTS (7) : MARTINELLI Gilbert - BRES Jean Marie - TOCHE Sylvette - BALDACCI Lèria
– CHABAUD Emile - GIORDAN Jean Claude - Sylvette TOCHE - COLLOMP Nicole

Secrétaire de séance : SALERNO Maryline

2026.064 dotation cantonale 2026

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Conseil Départemental offre la possibilité, dans le cadre de la dotation cantonale, de financer la totalité des dossiers communaux.

Le montant de la dépense s'élève à 36 709.65 € HT.

Il propose donc dans le cadre de la dotation cantonale 2026 d'inclure les projets suivants :

- Travaux de maçonnerie maison 9 rue des Gites : 21 760.00 € HT
- Aménagement place Alzeal 11 949.65 € HT
- Jardinières Place Alzeal 3 000.00 € HT

TOTAL	36 709.65 € HT
Soit	41 051.58 € TTC

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire

Après délibération

A l'unanimité

APPROUVE les projets cités ci-dessus

APPROUVE le montant de la dépense pour un montant de 36 709.65 € HT soit 41 051.58 € TTC.

APPROUVE le plan de financement

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture de Nice le et publication du

Le Maire,

Gilbert MARTINELLI

